

La MSA incite ses assurés à activer le service Mon espace santé

Info presse
04/07/2024

Créé en 2022, [Mon espace santé](#) est un service numérique de confiance, qui permet de stocker et de partager ses documents de santé. Il garantit la protection de ses données de santé et la préservation du secret médical.

Depuis avril dernier, [Mon espace santé](#) propose un agenda santé. Ce calendrier prévisionnel rassemble tous les rendez-vous importants pour le suivi de sa santé, et de celle de sa famille : examens, dépistages ou vaccinations à venir et à réaliser selon l'âge, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants.

[Mon espace santé](#) met à disposition 4 grandes fonctionnalités clés : le dossier médical avec l'ensemble des documents de santé importants pour son suivi ; la messagerie pour communiquer avec les professionnels de santé en toute sécurité ; une sélection d'applications santé référencées et de confiance, et désormais l'agenda santé pour alerter des rendez-vous importants de sa santé et ceux de ses enfants.

[Mon espace santé](#) dispose de plusieurs avantages pour faciliter le suivi médical de ses utilisateurs :

- **Conserver ses documents en toute sécurité** : ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus de radiologie...
- **Partager ses informations utiles** avec les professionnels de santé ;
- **Maîtriser la confidentialité** de ses données ;
- **Échanger simplement** avec les équipes médicales au travers de la messagerie ;
- **Suivre et préserver sa santé** en utilisant des sites et applications de confiance ;
- **Recevoir des rappels personnalisés** pour ses vaccinations et examens de prévention.



Les adhérents de la MSA peuvent télécharger l'application [Mon espace santé](#) sur l'Apple Store et Google Play.



Rendez-vous
sur monespacesante.fr
ou téléchargez l'application.



Plus d'informations à ce lien : <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/avec-mon-espace-sante-la-prevention-personnalisee-rentre-dans-notre-quotidien>

A propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.